

KWATA



**SITE DES
SALINES DE MONTJOLY**

Commune de Rémire-Montjoly, Guyane

RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2023

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-------------|
| 1 - PRÉSENTATION DU SITE..... | 2-5 |
| Préambule..... | 2-3 |
| Fiche d'identité du site..... | 4 |
| Présentation des gestionnaires et de leurs missions..... | 5 |
| 2 - GESTION DU SITE..... | 6-10 |
| Évènements marquants de l'année passée..... | 6 |
| Suivis & Gestion courante..... | 7-8 |
| Vie du site..... | 9-10 |
| 3 - BILAN FINANCIER..... | 11 |
| Fonctionnement..... | 11 |
| Investissement..... | 11 |

1. PRÉSENTATION DU SITE

I- Préambule

Les Salines de Montjoly, propriété du Conservatoire du Littoral, sont gérées depuis juin 2012 par l'association Kwata. L'association Kwata et le Conservatoire du Littoral en partenariat avec la Commune de Rémiré-Montjoly ont travaillé ensemble à la mise en œuvre du plan de gestion 2013 2017, validé le 28 mars 2013 lors du premier comité de gestion. Sans nouveau plan de gestion, la gestion courante et la poursuite des grands axes sont donc maintenues par l'équipe gestionnaire.

Ces grands axes sont :

- **1. L'accueil du public**, avec 4 actions : entretien et restauration ; aménagement, accueil et sensibilisation ; surveillance
- **2. La gestion écologique**, avec 2 orientations : amélioration de la qualité des eaux ; maintien de la biodiversité
- **3. Gestion foncière et réglementation**, avec 3 orientations : protection foncière ; intégration dans les documents ; réglementation
- **4. Fonctionnement**, avec la tenue de 2 comités : comités techniques ; comités de gestion



Les Salines se trouvent au cœur du tissu urbain de la ville de Rémire-Montjoly. La plus grande partie des terrains du bassin versant a été urbanisée au cours des trente dernières années, principalement par des habitats pavillonnaires et résidentiels. Les premières parcelles des Salines de Montjoly ont été acquises dès 1981 par le Conservatoire du Littoral. Aujourd’hui, il préserve un peu plus de 19 hectares situés sur le pourtour de la lagune. Un sentier éducatif a été aménagé sur le site, permettant aux promeneurs de longer la plage, d’observer la faune présente et de profiter de la paisibilité des lieux sous un carbet au-dessus du marais, et de traverser la mangrove par un parcours sur pilotis. Pour faciliter la gestion du site des Salines, depuis juillet 2012, le Conservatoire s’est vu affecter le Domaine Public Lacustre (DPL), soit près de 39 hectares de la partie lacustre des Salines. Les secteurs de plages affectés au Conservatoire doivent faire l’objet d’une attention particulière. Les premières années de gestion ont un peu délaissé ces zones, se concentrant sur la zone de mangrove, le sentier et la zone du lac. Avec les modifications des profils des plages, les usages qui évoluent, les orientations et priorités sectorielles pourraient être soumises de nouveau à discussion.



II- Fiche d'identité du site

| | | |
|---|---|------------------------|
| Localisation | Commune de Rémire-Montjoly | |
| Superficie | 59 hectares | |
| Pressions | <ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation périphérique : imperméabilisations, pollutions, - Isolement géographique : perte des continuités écologiques - Prélèvements : faune essentiellement - Fréquentation (loisir) : impact des voies de circulation, du parking, des zones de repos | |
| Convention de gestion | Date de début / durée | Gestionnaire(s) |
| | 01 juin 2012 6 ans Reconduction tacite en 2018 | Kwata |
| Objectifs à long terme | <ul style="list-style-type: none"> - 1. Accueil du public <ul style="list-style-type: none"> (i) entretien et restauration (ii) aménagement (iii) accueil et sensibilisation (iv) surveillance - 2. Gestion écologique : <ul style="list-style-type: none"> (i) amélioration de la qualité des eaux (ii) maintien de la biodiversité - 3. Gestion foncière et réglementation : <ul style="list-style-type: none"> (i) protection foncière, (ii) intégration dans les documents, (iii) réglementation - 4. Fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> (i) comité de suivi, (ii) comités techniques (iii) comités de gestion | |
| Estimation coût global de la gestion | 49 000 € / an (estimé optimal) | |

III- Présentation du gestionnaire et de ses missions

- Convention

La convention de gestion liant le Conservatoire du littoral et l'association Kwata a été signée le 1^{er} juin 2012. Elle a été reconduite tacitement en 2018 pour 6 ans. La convention stipule que les missions du gestionnaire sont :

- la mise en œuvre et l'évaluation du Plan de gestion simplifié.
- le suivi scientifique du patrimoine naturel.
- le gardiennage et la surveillance du site.
- l'animation et la sensibilisation du public.
- la communication et l'organisation d'événementiels sur le site.

Afin de mener à bien ces missions, et conformément aux objectifs de gouvernance du Plan de gestion, un comité de suivi a été constitué. Il regroupe le propriétaire du site (le Conservatoire du littoral), le gestionnaire (l'association Kwata) ainsi que la commune de Rémire-Montjoly, qui bien que n'étant pas co-gestionnaire du site est étroitement associée aux réflexions menées par l'association. Il est proposé que la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, par le rôle majeur qu'elle a dorénavant sur la gestion des eaux pluviales, intègre le comité technique.



- Equipe gestionnaire

L'association Kwata est désormais gestionnaire de 3 sites. L'organisation de l'équipe est transverse, avec du temps dédié de chaque personne à chaque site. En 2023, un renforcement de l'équipe était prévu, notamment sur le poste de Conservateur et un poste de garde ou garde animateur. Le poste de garde animateur sera ouvert finalement en 2024, suite à l'obtention des Fonds Verts en septembre 2023.

L'équipe salariée de l'association Kwata en charge de la gestion du site était représentée en 2023 par :

- Successivement **Tiphaine Dupin**, **Alexander Ennis**, **Mathis Huet** : éducation à l'environnement
- **Edith Guilloton** puis **Elven Rémérand**: chargés d'étude biodiversité
- **Cyrielle Carrasqueira** : adjointe au conservateur, garde particulier assermentée
- **Benoit de Thoisy** : directeur de l'association Kwata, Conservateur, garde Littoral et garde particulier assermenté.

Il est à noter que la gestion 2023 (mise à disposition de temps d'agents) s'est faite sur fonds propres, aucun financement n'étant dédié à la gestion.

2. GESTION DU SITE

I - Évènements marquants de l'année passée

| | Type | Date | Positif/négatif | Commentaire |
|---|---|---|--|--|
| Facteurs naturels (Météorologie exceptionnelle, feu, érosion, etc.) | - Fin de saison des pluies Sècheresse exceptionnelle - Feux à 4 occasions | Janv à mars Septembre à décembre |  | |
| Autres facteurs | Fréquentation accrue | Week end, vacances |  | |
| Tendance générale d'évolution du site | Dégradation des zones sur-fréquentées | |  | - Aménagements nécessaires, de manière urgente - Réfection parking nécessaire, de manière urgente |
| Autre | <p>- Mise en pause de la réflexion sur les aménagements, dans la poursuite de la volonté affichée du Conservatoire d'avoir une approche globale et concertée, au point mort.</p> <p>- Fin de la réfection des deux passerelles, initiée en 2022, livrée et inaugurée en janvier.</p> <p>- Année exceptionnelle de sécheresse et chaleur, ayant provoqué des feux importants et un assèchement des zones humides</p> | | | |



Sècheresse du lac, octobre 2022



Incendie, décembre 2023

II - Suivis & Gestion courante

- Suivis naturalistes.

| Suivis (espèce ou taxon ciblé + méthodes) | Informations (durée, période, nombre de personnes mobilisées) | Secteur concerné |
|---|--|-------------------------|
| STOC (suivi temporel des oiseaux communs) | 1 session | Ensemble du site |
| Données opportunistes collectées (données centralisées dans la base participative Faune Guyane) | 1600 données collectées (reptiles, phasmes, oiseaux, amphibiens, chiroptères, mantes, cigales, scorpions, mammifères non volants, odonates, papillons) | Ensemble du site |

- Entretien général et courant du site.

| Opération | Informations (Surface, nombre de passages, période) | Secteur concerné |
|---|--|-------------------------|
| Nettoyage (évacuation déchets) savane suite au feu de décembre 2023 | 1 hectare | Première savane |
| 2 nettoyages participatifs | En partenariat avec Guyane Automobile et Guyane Plages Propres | Ensemble du site |
| Entretien du sentier par la commune | - Modalités de coupe à revoir - Sensibilisation des équipes à la fragilité de certains secteurs - Stratégie de "non évacuation des déchets verts" lors des nettoyage mise à mal par les feux | Intégralité du sentier |

- Gestion des milieux

| Opération | Informations (Surface, nombre de passages, durée, période) | Secteur concerné |
|--|---|------------------|
| Gestion de l'eau (1) opérationnalité | Ouvertures de l'exutoire selon besoins impérieux | Zone lacustre |
| Gestion de l'eau : (2) Conformité des interventions | Réunions techniques de mise en conformité des interventions | Zone lacustre |
| Entretien et abords du parking et du sentier | Opérations de nettoyage pas ou mal encadrées | sentier |
| Commentaire | Le transfert progressif des compétences de gestion des eaux pluviales, de la commune de Rémire-Montjoly vers la CACL, s'accompagne d'une mise en conformité règlementaire au regard des impacts environnementaux, d'un schéma plus clair des conditions et modalités d'intervention, dans le contexte d'un changement des rythmes saisonniers, et de la phénologie des précipitations | |
| | L'entretien des abords se révèle crucial, et doit concilier capacité d'accueil et préservation des milieux. La réflexion sur les aménagements doit reprendre et aboutir à des décisions et projets concrets, au risque sinon d'accroître encore les impacts sur les milieux naturels | |



Ouverture de l'exutoire, mars 2023



Extension irrégulière de l'espace de stationnement, sur une parcelle du Conservatoire

III- Vie du site

- Surveillance et Police

| Opération (Surveillance / intervention, Infraction, verbalisation) | Informations (nombre de passages, durée, période) | Secteur concerné |
|---|---|---|
| Surveillance | 86 patrouilles | Ensemble du site |
| Interventions "spéciale chasse" | 5 patrouilles dédiées, dont 4 suite à une information donnée par les riverains et 3 avec drone - deux interpellations de deux groupes, l'un en action de chasse mais sans arme et feu et sans prise (rappel à l'ordre fait) et le second armé mais en dehors du site, sans prise (rappel à l'ordre fait) | Ensemble du site |
| Information | Pose pictogrammes sur réglementations | aux deux entrées du site, Stanis et av. Ste Dominique |

- Sensibilisation

| Opération (Interventions, Sorties...) | Informations (nombre d'interventions, nombre de participants, durée, période) | Localisation |
|--|--|---------------------|
| 5 classes | Projet TeMeUM, projet Inonol Malo (OFB) | Sentier |
| 3 associations | - asso. contre l'illettrisme - asso. sport & loisirs de Régina - asso Konet nou chimen | Sentier |
| 2 sorties grand public : | - ballade contée - sortie avec asso. Cerato | Sentier |
| 2 sorties avec entreprises : | - Orange - Guyane Automobiles | Sentier |
| Formation : | 1 sortie lycée agricole Matiti, 1 sortie BTS GPN Matiti 1 sortie Master 2 | Sentier |

- Communication

| Nature (Reportage, publications, Sorties...) | Informations (nombre de réaction sur la publication, nombre de participants, durée, période) |
|---|---|
| 13 Publications Facebook | 970 personnes suivent la page Facebook sur les sites gérés, dont toutes les publications sont relayées sur la page de l'association |
| Tenue de stand à 2 évènements Grand public : | - salon du tourisme - journée des espaces naturels |
| Accueil délégation France nature environnement | Janv 23 |
| Accueil délégation commune | Janv 23 |



Sortie avec l'association Konet' nou chimen

3. BILAN FINANCIER

I- Fonctionnement

Par les gestionnaires

L'année 2023 a été marquée par l'absence de financements dédiés à la gestion du site.

L'émargement aux Fonds Verts a commencé au dernier trimestre. Le temps des agents affecté a été pris sur les fonds propres, et nécessairement réduit et/ou non rémunéré. Prise en charge du nettoyage de la première savane, après le grand incendie en décembre.

Sources de financement : Fonds vert, acquis en 2023, et signature de la mesure compensatoire de la CACL, liée au TCSP

II- Investissement

Par le conservatoire du littoral

| Opération | Coût | Résultat |
|--|----------|--|
| Pose signalétiques aux entrées Stanis et Sainte Dominique. | 1009 € |  |
| Réfection de passerelle | 98 497 € |  |
| Total investi par le Conservatoire | | 99 506 € |



Le Conservatoire du littoral est un établissement public national chargé d'acquérir des espaces naturels dans les communes littorales pour en conforter la vocation naturelle. La gestion de ses sites, est ensuite confiée à une collectivité ou association. Ces acquisitions permettent de protéger les espaces naturels de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols et de restaurer les habitats dégradés, tout en valorisant l'ouverture des sites au public.

A ce titre, le Conservatoire du littoral assure la protection foncière du domaine public maritime. En Guyane, sa protection active des espaces naturels littoraux lui permet de protéger 50840 ha au total, sur 20 sites s'étendant de l'Ouest à l'Est, dont les plus emblématiques sont ; la Crique et les Pripris de Yiyi (26 374 ha), l'Habitation Vidal / Tigamy (523 ha), les Salines de Montjoly (65 ha), la Savane des Pères (620 ha), la Réserve Trésor (2464 ha), les Ilets de Rémire (93 ha), le Bagne des Annamites (260 ha) ou encore la Savane Sarcelle (2 795 ha).

CONTACT

Conservatoire du littoral
Antenne de Guyane
5 rue du Fort Cépérou, 97300 Cayenne
guyane@conservatoire-du-littoral.fr

